

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSILIENCE

Généralités

1. Selon les conclusions de l'évaluation dont a fait l'objet en 2023 la politique en matière de résilience qu'avait adoptée le PAM en 2015¹, bien que cette politique soit pertinente au regard du mandat du PAM, elle ne permet plus de positionner efficacement ce dernier dans le paysage de la résilience et il conviendrait donc de la mettre à jour afin d'en accroître la clarté conceptuelle².
2. Le présent document offre une mise à jour de la politique de 2015, soulignant l'engagement renouvelé du PAM en faveur de la résilience. La politique actualisée a vocation à orienter les initiatives institutionnelles de renforcement de la résilience, en précisant les groupes, les zones et les facteurs à cibler en priorité, ainsi que les effets directs escomptés. Elle présente les trajectoires de changement qui sous-tendront les programmes du PAM en faveur de la résilience et les leviers à activer pour appuyer leur bonne exécution. La politique actualisée s'accompagne d'un plan de mise en œuvre chiffré et d'un cadre d'application du principe de responsabilité, qui en faciliteront la mise en pratique.

Contexte

3. Les besoins en matière d'assistance alimentaire humanitaire s'intensifient sous l'effet des conflits nouveaux et prolongés, des phénomènes météorologiques extrêmes et des perturbations économiques. Les chocs sont de plus en plus complexes et variés, et sont exacerbés par la dégradation de l'environnement et les changements climatiques³. Les conflits demeurent l'un des principaux facteurs d'insécurité alimentaire dans le monde, et près de 70 pour cent des 309 millions de personnes souffrant actuellement de la faim vivent dans des pays en situation de fragilité ou de conflit⁴. Les conflits mettent directement à mal la capacité des personnes à faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation, ce qui a des répercussions sur leurs moyens d'existence et leur accès aux services de base. En parallèle, les systèmes alimentaires, peu durables et de plus en plus exposés aux

¹ "Politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition" (WFP/EB.A/2015/5-C).

² PAM. 2023. *Evaluation of WFP's Policy on Building Resilience for Food Security and Nutrition*.

³ Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. 2023. *GAR Special Report 2023: Mapping Resilience for the Sustainable Development Goals*.

⁴ PAM. Page Web "Une crise alimentaire mondiale".

perturbations et aux risques, ne peuvent assurer un approvisionnement suffisant en aliments nutritifs ou un accès approprié à une alimentation saine devant la récurrence des chocs et des facteurs de perturbation. Ils doivent être adaptés et transformés d'urgence pour faire face aux changements climatiques, aux crises écosystémiques et à l'urbanisation rapide⁵.

4. Les crises complexes et multiformes touchent de manière disproportionnée les femmes, les filles et les personnes marginalisées, telles que les personnes handicapées et les personnes autochtones. Les effets des chocs sont aggravés par d'autres facteurs de vulnérabilité, parmi lesquels les inégalités persistantes, la pauvreté et les normes sociales qui limitent le pouvoir décisionnel et l'accès à l'information, aux ressources, aux services et aux possibilités⁶. Les personnes concernées se voient alors moins à même de développer leur propre résilience en investissant dans l'acquisition de compétences, en améliorant leurs moyens d'existence et en accumulant des actifs.
5. Dans les pays où le PAM intervient, nombreux sont celles et ceux qui n'ont pas les moyens d'existence et les revenus nécessaires pour conserver un niveau suffisant de sécurité alimentaire et de nutrition lorsqu'ils sont confrontés à des chocs et à des facteurs de perturbation. La dégradation des écosystèmes, le mauvais état des infrastructures et l'accès limité aux services et à l'information compromettent la capacité des populations rurales à surmonter les chocs; dans le même temps, la dépendance à l'égard de l'emploi informel, la faiblesse des salaires, l'instabilité des revenus et le manque de services restreignent la capacité de nombreux citoyens à satisfaire leurs besoins alimentaires et d'autres besoins essentiels, ou à faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation imprévus. Les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont souvent cantonnés dans des camps ou des établissements informels où les possibilités de subsistance et l'accès aux services sont limités⁷.
6. Les taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition sont particulièrement élevés dans les contextes de fragilité, où l'accès aux services publics est restreint ou inexistant en temps de crise. Selon le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, parmi les personnes directement touchées par des catastrophes au cours des deux dernières décennies, 62 millions résidaient dans des pays ne disposant pas de systèmes d'alerte rapide opérationnels⁸. D'après la Banque mondiale, plus de la moitié de la population mondiale ne bénéficie d'aucune protection sociale au niveau national et, dans de nombreux pays, il n'existe pas de systèmes permettant de réagir rapidement aux chocs⁹. En cas d'incapacité à gérer les chocs, les personnes ont recours à des stratégies de survie préjudiciables, telles que la réduction de la quantité d'aliments consommés, la consommation d'aliments moins nutritifs, la déscolarisation des enfants, la vente d'actifs productifs, les mariages forcés et précoces, le renoncement aux soins de santé et à d'autres services, l'adoption de moyens d'existence à haut risque ou préjudiciables et le recours à des mesures accentuant encore la détérioration de leur environnement naturel.

⁵ COP 28, Émirats arabes unis. [Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique](#) (en anglais uniquement).

⁶ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2022. [State of knowledge on gender and resilience](#).

⁷ PAM. 2023. [Stratégie urbaine du PAM – Atteindre la faim zéro dans un monde en voie d'urbanisation](#).

⁸ Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. 2023. [GAR Special Report 2023: Mapping Resilience for the Sustainable Development Goals](#).

⁹ Groupe de la Banque mondiale. 2024. [Protection sociale: Vue d'ensemble](#).

7. Le renforcement de la résilience face aux chocs et aux facteurs de perturbation contribue à réduire les besoins en matière d'assistance alimentaire humanitaire, à préserver les acquis du développement, à sauver des vies et à économiser de l'argent. D'après la Commission mondiale sur l'adaptation, investir à l'échelle planétaire 1 800 milliards de dollars É.-U. dans la résilience au cours des 10 années à venir rapporterait un gain net de 7 100 milliards de dollars¹⁰. Les données du Gouvernement nigérien montrent que 80 pour cent des communautés ayant participé à des programmes intégrés du PAM et de ses partenaires en faveur de la résilience n'avaient pas eu besoin d'une assistance alimentaire humanitaire en 2022 ou 2023 alors que le Niger connaissait sa pire sécheresse depuis une décennie¹¹.

Définition et application

8. Sur la base des définitions en vigueur au sein du système des Nations Unies, la résilience est la capacité qu'ont les personnes, les ménages, les communautés, les institutions et les systèmes à se préparer aux chocs et aux facteurs de perturbation, à les anticiper, à les absorber, à s'en relever, à s'y adapter et à se transformer de manière rapide, efficiente et durable¹². Pour renforcer la résilience, il faut prévoir un soutien durable sur plusieurs années dans le cadre de programmes pluripartenaires adaptés au contexte, intégrés, stratifiés et échelonnés, mettant les acteurs locaux et nationaux au cœur de l'action menée.
9. **Renforcement de la résilience: quels groupes cibler?** Le PAM cible les personnes et les communautés souffrant d'insécurité alimentaire et de malnutrition persistantes et disposant d'une capacité limitée à gérer les chocs et les facteurs de perturbation, en particulier dans les situations de fragilité et les contextes de crise prolongée. Le PAM accorde une attention particulière aux femmes et aux filles, aux jeunes et aux personnes marginalisées, telles que les personnes handicapées, les personnes autochtones et les personnes déplacées de force¹³, reconnaissant que ces populations ont des capacités, des besoins et des priorités particuliers. Les efforts déployés par le PAM pour renforcer la résilience mettent l'accent sur les institutions locales et nationales et les acteurs des systèmes alimentaires qui viennent en aide directement ou indirectement à ces populations.

¹⁰ Commission mondiale sur l'adaptation. 2019. *Adapt now: A global call for leadership on climate resilience*.

¹¹ Parmi les 2 000 villages qui ont bénéficié de l'approche intégrée de renforcement de la résilience du PAM, 848 étaient situés dans des zones classées comme extrêmement vulnérables par le Gouvernement; 80 pour cent d'entre eux n'ont toutefois pas été classés comme extrêmement vulnérables et n'ont pas eu besoin d'une assistance alimentaire d'urgence pendant la période de soudure. PAM. 2023. *Preliminary Resilience Evidence from Niger*.

¹² La définition proposée ici cadre avec celles adoptées par d'autres entités clés et dans d'autres instruments essentiels, tels que le [Réseau d'information sur la sécurité alimentaire](#) (2014), le [Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes](#) (2016), l'[Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#) (2013), les [Lignes directrices communes des Nations Unies pour aider à bâtir des sociétés résilientes](#) (2020), le [Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement](#) (2021) et l'[Agence des États-Unis pour le développement international](#) (2021).

¹³ Cette approche s'inscrit dans le droit fil [des engagements et annonces présentés par le PAM lors du Forum mondial sur les réfugiés](#) et du mémorandum d'accord conclu avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

10. **Renforcement de la résilience: quelles zones cibler?** Le PAM mène en priorité ses initiatives en faveur de la résilience dans les pays et les zones géographiques où se superposent des taux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition persistantes, une exposition récurrente aux chocs et une capacité limitée à y faire face, ce qui accroît les besoins en matière d'assistance alimentaire humanitaire. Cette combinaison de facteurs peut se retrouver dans les zones rurales, périurbaines et urbaines ainsi que dans les contextes de déplacement¹⁴. Le renforcement de la résilience est de plus en plus nécessaire dans les situations où les conflits exacerbent la précarité.
11. **Renforcement de la résilience: quels facteurs cibler?** Les initiatives de renforcement de la résilience du PAM sont axées sur les chocs et les facteurs de perturbation qui ont des effets préjudiciables généralisés sur les personnes, les communautés et les systèmes alimentaires, et sont déclencheurs de crises alimentaires et nutritionnelles. Il s'agit notamment des chocs climatiques, tels que les sécheresses, les inondations et les cyclones, et des chocs économiques, comme la hausse des prix de l'alimentation, l'hyperinflation et les défaillances des marchés. Parmi les facteurs de perturbation, on trouve la dégradation de l'environnement et des écosystèmes, l'imprévisibilité des régimes de précipitations et l'augmentation de la précarité saisonnière. Le PAM est certes conscient que ses programmes de renforcement de la résilience ne peuvent être mis en œuvre en cas de conflit de grande envergure ou de guerre civile, mais ses interventions peuvent néanmoins contribuer à apaiser les tensions locales¹⁵ et à soutenir les communautés alors qu'elles s'efforcent de faire face aux effets des chocs récurrents provoqués par les conflits, ce qui renforce la cohésion sociale¹⁶ au sein des populations touchées et favorise la paix¹⁷.
12. La résilience se trouve au cœur des priorités du PAM et fait écho à ses politiques et stratégies portant sur la préparation aux situations d'urgence, la consolidation de la paix, le climat, la problématique femmes-hommes, la nutrition, les transferts monétaires, les filets de sécurité et la protection sociale, les programmes en milieu urbain et l'environnement. La politique en matière de résilience du PAM concorde également avec les dispositifs internationaux en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques, tels que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et les objectifs de développement durable, et elle s'appuie sur les Lignes directrices communes des Nations Unies pour aider à bâtir des sociétés résilientes.

¹⁴ C'est particulièrement pertinent au vu de l'augmentation des migrations rurales-urbaines et des déplacements de population provoqués par des chocs dans le monde. Voir PAM. 2023. *Stratégie urbaine du PAM – atteindre la faim zéro dans un monde en voie d'urbanisation*.

¹⁵ Toutefois, cette approche ne doit pas être interprétée comme valant acceptation de l'inévitabilité ou de la "normalité" des chocs; voir par exemple: D. Maxwell et al. 2017. *Conflict and Resilience: A Synthesis of Feinstein International Center Work on Building Resilience and Protecting Livelihoods in Conflict-Related Crises*.

¹⁶ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2023. *Sahel Social Cohesion Research in Burkina Faso and Niger*.

¹⁷ Institut international de recherche sur la paix de Stockholm. *Série d'études de cas (2018-2020) sur la contribution du Programme alimentaire mondial à l'amélioration des perspectives de paix* (en anglais uniquement).

13. Pour mener son travail en faveur de la résilience, le PAM s'appuie sur ses atouts particuliers, parmi lesquels sa présence et ses relations durables dans les communautés et les pays ayant besoin d'une assistance alimentaire humanitaire récurrente, ainsi que sa compréhension fine des circonstances et des difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés. Le PAM fait preuve d'agilité opérationnelle et peut faire basculer ses programmes entre action humanitaire et renforcement de la résilience, selon les besoins. Il possède des capacités uniques en leur genre, en ce qu'il peut moduler l'échelle de mise en œuvre de ses programmes, intervenir dans des contextes difficiles et tirer parti de ses capacités mondiales et locales dans le domaine des chaînes d'approvisionnement, mettant notamment à profit ses systèmes efficaces d'appui logistique et de gestion des achats et des projets, ainsi que ses initiatives axées sur les marchés et la collaboration avec les commerçants de détail.
14. Le PAM articulera son travail autour du triple lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix (ou nexus), le but étant d'échelonner, de stratifier et d'intégrer ses activités à l'échelle voulue pour répondre aux besoins et les réduire au fil du temps tout en tenant compte des risques de conflit. Le PAM s'engage à ne pas nuire et à respecter et à promouvoir les principes humanitaires¹⁸. La concertation à l'échelle locale, la participation des communautés et des jeunes, l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes font partie intégrante des programmes du PAM, l'objectif étant que lesdits programmes soient conçus avec l'aide et au profit des personnes avec lesquelles celui-ci travaille. Le PAM collabore avec les communautés pour venir à bout des difficultés existant sur le plan des ressources et surmonter les tensions locales, tout en favorisant le renforcement de la cohésion sociale et en contribuant à la paix.
15. Bien que le renforcement de la résilience puisse atténuer les effets des conflits, les programmes en faveur de la résilience peuvent se heurter à certains risques et à certaines difficultés dans les situations d'urgence complexes. Les risques de politisation, de manipulation de l'aide et d'insécurité peuvent rendre irréalisable la mise en place d'un programme de renforcement de la résilience. Pour décider des périodes et des modalités d'exécution des programmes en faveur de la résilience, le PAM s'appuiera sur l'analyse de chaque contexte, qui portera notamment sur la prise en compte des risques de conflit et les risques en matière de protection, et sur son attachement aux principes humanitaires.
16. Reconnaissant que, pour développer la résilience face à un éventail de chocs et de facteurs de perturbation, il est nécessaire de nouer des partenariats multisectoriels, le PAM collaborera avec des partenaires qui possèdent un savoir-faire complémentaire du sien. En d'autres termes, sur les différents aspects des programmes conjoints, le PAM jouera tantôt un rôle de chef de file, tantôt un rôle d'appui. Il continuera d'inscrire ses contributions à la résilience dans le cadre de coalitions élargies et mettra à profit son rôle de rassembleur au sein de l'espace humanitaire pour mobiliser des investissements auprès de partenaires et appuyer l'amélioration de la coordination à l'interface entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Il continuera également de développer des partenariats axés sur la promotion de la résilience, notamment avec des organismes techniques, des universités et des instituts de recherche, au niveau tant local qu'international.

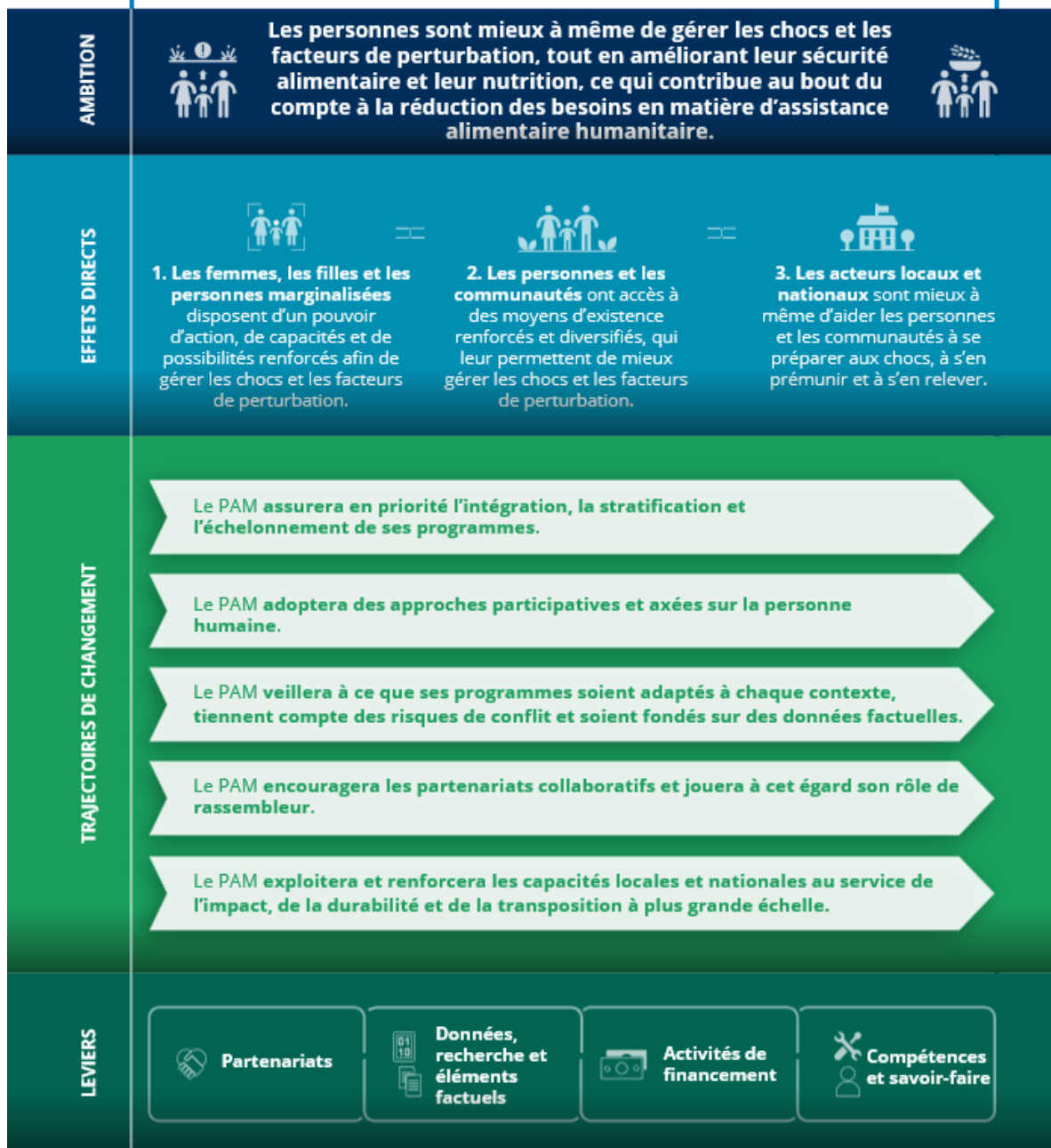
¹⁸ Conformément au droit international humanitaire, le PAM protégera l'espace pour une action humanitaire fondée sur des principes en promouvant les quatre principes humanitaires (humanité, neutralité, impartialité et indépendance opérationnelle), tout en tenant compte des risques de conflit.

Théorie du changement

17. Pour ses initiatives de renforcement de la résilience, le PAM a défini l'ambition globale suivante: permettre aux personnes de mieux gérer¹⁹ les chocs et les facteurs de perturbation, tout en améliorant leur sécurité alimentaire et leur nutrition, et contribuer ainsi à la réduction des besoins en matière d'assistance alimentaire humanitaire.
18. Comme l'indique la théorie du changement ci-dessous, trois effets directs complémentaires et étroitement liés seront recherchés pour parvenir à concrétiser cette ambition, visant à:
 - renforcer le pouvoir d'action des femmes, des filles et des personnes marginalisées en agissant sur les normes sociales et les barrières structurelles qui entravent leur capacité à gérer les chocs et les facteurs de perturbation (effet direct 1);
 - améliorer les moyens d'existence en renforçant le capital naturel, physique, financier, humain et social, de sorte à permettre aux personnes de mieux gérer les chocs et les facteurs de perturbation (effet direct 2);
 - renforcer et ancrer localement les capacités et les systèmes pour préserver les avancées réalisées en matière de résilience avant, pendant et après les chocs (effet direct 3).
19. Cinq trajectoires de changement définissent les approches, les outils et les systèmes requis pour atteindre ces trois effets directs. Ces trajectoires se fondent sur les principes d'intégration, de stratification et d'échelonnement des programmes; les approches axées sur la personne humaine; la conception de programmes adaptés à chaque contexte et fondés sur des données factuelles; les partenariats collaboratifs; et l'ancrage local (ou localisation) des capacités et de la prise de décisions. Les trajectoires de changement sont sous-tendues par quatre leviers clés, qui jettent les bases nécessaires à la mise en œuvre du programme d'action du PAM en faveur de la résilience.

¹⁹ La gestion améliorée des chocs et des facteurs de perturbation consiste à améliorer la préparation, l'anticipation, l'absorption, le relèvement, l'adaptation et la transformation face aux chocs et aux facteurs de perturbation.

Théorie du changement de la politique en matière de résilience



Effet direct 1: Les femmes, les filles et les personnes marginalisées disposent d'un pouvoir d'action, de capacités et de possibilités renforcés afin de gérer les chocs et les facteurs de perturbation

20. Les chocs et les facteurs de perturbation n'épargnent personne, mais certains en subissent davantage les effets que d'autres. Conformément à la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes²⁰, la présente politique dessine un monde où chaque personne se voit offrir des chances égales, dispose d'un accès égal aux ressources et a les mêmes possibilités de faire entendre sa voix, ce qui lui permet d'élaborer de manière anticipative les stratégies dont elle a besoin pour gérer les chocs. Le développement du pouvoir d'action des femmes, des filles et des personnes marginalisées, dont les personnes handicapées et les populations autochtones, est l'un des piliers du renforcement de la résilience. Pour y parvenir, il ne suffit pas de travailler individuellement avec les femmes, les filles et les personnes marginalisées. Des changements porteurs de transformations s'imposent à tous les niveaux, aussi bien individuel, familial, communautaire et institutionnel qu'à l'échelle des systèmes tout entiers. L'effet direct 1 sert de socle au renforcement de la résilience et se recoupe avec les effets directs 2 et 3.
21. Pour que des transformations profondes puissent s'opérer au niveau individuel, les femmes et les personnes marginalisées amélioreront leurs connaissances, leurs compétences, leur accès aux actifs et aux revenus, ainsi que leur confiance en elles, en prenant part aux programmes du PAM en faveur de la résilience. Cette approche recouvrira notamment la participation directe à la planification communautaire, la formation, la diffusion de messages d'alerte rapide et la nutrition. La plupart des petits exploitants agricoles sont des femmes. Pour renforcer leurs stratégies de gestion des chocs, les programmes en faveur de la résilience les aideront activement à accéder à de nouvelles connaissances, à améliorer leurs compétences et leurs techniques, ainsi qu'à maîtriser et à gérer des actifs améliorés. Les activités prévues au titre des programmes seront conçues et adaptées en fonction des besoins, des capacités et des préférences spécifiques et diversifiés des personnes visées, y compris en matière de gestion des chocs.
22. Le PAM investira dans des mesures garantissant la préservation de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du bien-être des femmes, des filles et des personnes marginalisées en cas de choc. Par exemple, il investira dans l'amélioration de l'accès des femmes et des filles aux services nutritionnels et de leur consommation d'une alimentation plus saine, même en période de choc. La priorité sera donnée à la création d'actifs permettant de réduire la charge de travail et les corvées chronophages en cas de choc, par exemple pour la collecte d'eau et de combustible. Le PAM facilitera l'accès des femmes et des personnes marginalisées aux filets de sécurité pour assurer leur protection en période de crise.

²⁰ PAM. 2022. [Politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes de 2022](#).

23. Au niveau des ménages, la capacité d'une femme à gérer les chocs et les facteurs de perturbation peut être déterminée par son niveau d'accès aux ressources et la maîtrise qu'elle en a. À la faveur de ses programmes en faveur de la résilience, le PAM œuvrera aux côtés des populations, associant les hommes et les garçons en tant que partenaires clés, afin de promouvoir une maîtrise équitable des ressources. Par exemple, dans les zones où les populations bénéficient d'une assistance alimentaire ou monétaire, le PAM encouragera le partage équitable de l'aide au sein des ménages, notamment en veillant à ce que des transferts monétaires soient effectués sur des comptes détenus par des femmes ou des personnes marginalisées²¹. Cette démarche peut avoir un effet catalyseur sur leur intégration au sein des économies formelles et numériques, facilitant leur accès aux services financiers en cas de crise.
24. Au niveau communautaire, le PAM cherchera à influencer sur les normes sociales afin d'encourager des changements positifs. À ce titre, il pourra notamment faire participer les membres des communautés et les responsables locaux aux efforts déployés pour transformer la manière dont la mobilité et le travail des femmes sont perçus. Il promouvra l'accession des femmes et des personnes marginalisées à des fonctions à responsabilités au sein de comités tels que les comités de gestion des catastrophes. Étant donné que le capital social et la cohésion sociale sont des facteurs importants de résilience, le PAM et ses partenaires travailleront avec les communautés en vue de la création de divers groupes, comme les groupes d'épargne et de crédit ou les groupes de soutien aux moyens d'existence. Les groupes de ce type offrent d'autres avantages, comme la mutualisation de l'épargne et du travail et la mise en place d'un pouvoir d'action collectif.
25. Aux fins de promouvoir le changement aux niveaux institutionnel et systémique, le PAM collaborera avec les acteurs locaux et nationaux pour faire en sorte que les politiques, les systèmes et les plateformes d'appui à la résilience soient accessibles aux femmes, aux filles et aux personnes marginalisées, et leur soient véritablement profitables. Par exemple, le PAM travaillera avec ses partenaires à la promotion de l'inclusivité dans les systèmes de partage de l'information (notamment concernant les prix des marchés, la météo et l'alerte rapide) et l'offre de services (tels que les filets de sécurité et les services financiers). Il œuvrera aux côtés des acteurs et des autorités au niveau local pour veiller à ce que les politiques et les stratégies tiennent compte des connaissances des femmes et des populations autochtones en matière de gestion des chocs.
26. Le PAM n'interviendra pas seul pour atteindre l'effet direct 1, mais s'associera à une coalition de partenaires pouvant mettre leurs atouts particuliers au service de changements en profondeur, afin de générer des effets directs équitables et inclusifs dans le domaine de la résilience. L'offre de ces partenaires peut porter sur l'accès aux services de santé; l'adduction d'eau et l'assainissement; l'analyse des obstacles rencontrés par les femmes; les possibilités d'emploi; le régime foncier; ou les produits énergétiques qui réduisent la nécessité de collecter du bois de chauffage.

²¹ Cette approche est conforme à la [politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes de 2022](#) et à la [politique en matière de transferts monétaires](#) de 2023.

Effet direct 2: Les personnes et les communautés ont accès à des moyens d'existence renforcés et diversifiés, qui leur permettent de mieux gérer les chocs et les facteurs de perturbation

27. Qu'ils résident en milieu rural ou urbain ou vivent dans des contextes de déplacement, les individus, en particulier les femmes et les personnes marginalisées, ont besoin de moyens d'existence fiables et flexibles, grâce auxquels ils seront en mesure de surmonter les difficultés engendrées par l'accélération et l'aggravation des chocs et des facteurs de perturbation. À travers des dispositifs d'aide intégrés et des partenariats, le PAM vient en aide aux personnes et aux communautés cherchant à accroître le capital naturel, physique, financier, humain et social sous-tendant leurs moyens d'existence, le but étant qu'elles puissent gérer les chocs plus efficacement et réduire les incidences des chocs à venir.
28. Le PAM travaillera avec ses partenaires à la promotion d'activités communautaires de restauration des terres et des écosystèmes, de pratiques régénératrices et de techniques intelligentes face au climat afin de réparer et d'entretenir le capital physique et naturel dont les personnes et les communautés tirent leurs moyens d'existence. La culture de plantes indigènes nutritives sera encouragée de sorte à favoriser l'adoption de pratiques agricoles plus durables et d'une alimentation saine. Mises en œuvre à la bonne échelle, ces activités favorisent le maintien d'une base de ressources naturelles diversifiée et durable, qui contribue à amortir l'impact des chocs et des facteurs de perturbation pour les agriculteurs vulnérables. La résilience communautaire participe aussi au renforcement de la confiance et de la cohésion sociale au sein des communautés et peut réduire les tensions, encourager une utilisation plus équitable de ressources naturelles disputées et une collaboration accrue, et diminuer la précarité²², en particulier pour les femmes et les filles. En outre, l'accès aux ressources naturelles, la maîtrise de ces dernières et l'accès à des possibilités de subsistance équitables favorisent le renforcement de la résilience, en ce qu'ils appuient l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes.
29. Dans le cadre de ces dispositifs intégrés et dans l'optique de promouvoir les moyens d'existence locaux et de soutenir le capital humain et financier, le PAM dotera les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, des connaissances et des outils nécessaires pour renforcer les pratiques après récolte, réduire les pertes alimentaires et améliorer les disponibilités alimentaires et les revenus. En partenariat avec les parties prenantes clés, il entreprendra des activités de développement des filières pour remédier aux problèmes associés au regroupement, à la manutention et à la transformation des denrées alimentaires, ainsi que pour favoriser l'accès à l'information sur les marchés et l'inclusion financière. Le PAM mettra les petits exploitants agricoles en relation avec des services d'information sur le climat afin de leur permettre de prendre en compte la variabilité du climat dans leur planification et appuiera le financement inclusif des risques pour que les ménages puissent mieux gérer les chocs. Des activités de développement des compétences permettront de renforcer le capital humain, social et financier, si bien que les personnes, en particulier les femmes et les jeunes, seront mieux à même de gérer les chocs et les crises, y compris ceux qui touchent les filières alimentaires. Le PAM sollicitera l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), entre autres partenaires, pour qu'ils apportent leur savoir-faire technique et mènent des interventions complémentaires selon que de besoin. Il coopérera également avec des entités partenaires, telles que le Programme des

²² Institut international de recherche sur la paix de Stockholm. [Série d'études de cas \(2018-2020\) sur la contribution du Programme alimentaire mondial à l'amélioration des perspectives de paix](#) (en anglais uniquement); Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2023. [Sahel Social Cohesion Research in Burkina Faso and Niger](#).

Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, afin de promouvoir la résilience dans les milieux urbains, et travaillera avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations sur la question des déplacements.

30. Les chocs peuvent engendrer une hausse spectaculaire de la malnutrition et mettre à mal le développement du capital humain. Les programmes axés sur la nutrition, qui peuvent inclure l'offre de services nutritionnels au niveau communautaire pour la prise en charge de l'émaciation, des activités visant à faire évoluer la société et les comportements et une assistance monétaire à dimension nutritionnelle, jouent un rôle central dans le renforcement de la résilience et peuvent prévenir la détérioration de la nutrition en cas de choc. Ils ont en outre un effet protecteur sur les avancées obtenues en matière de croissance, de développement et d'éducation, ce qui améliore les possibilités de subsistance et le recours aux services, à l'information et aux réseaux en vue de la gestion des chocs à venir. Le PAM travaillera avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et les ministères compétents à la mise en œuvre d'interventions axées sur la santé, l'eau et la nutrition, y compris dans le cadre du plan de transition qu'il a établi avec l'UNICEF pour la prise en charge de l'émaciation.
31. Pour préserver la capacité des systèmes alimentaires locaux à appuyer les moyens d'existence et l'accès à une alimentation diversifiée et nutritive en cas de choc, le PAM facilitera la conduite d'activités pilotées par les communautés en vue de la construction et de la réparation d'actifs, incluant le réseau routier local et les installations de transformation et de stockage. Soucieux de renforcer la durabilité, le PAM se servira des achats locaux pour mettre en relation les petits exploitants agricoles avec des acheteurs intervenant en milieu rural et urbain ainsi que pour appuyer ses programmes ou ceux menés par les pouvoirs publics, dont les programmes de repas scolaires. Le PAM collaborera avec les acteurs des filières afin de promouvoir la diversification des marchés et les interconnexions au sein des marchés, deux facteurs nécessaires à la mise en place d'une résilience systémique. Il aidera les groupes paysans, les transformateurs, les fournisseurs, les détaillants et les négociants à créer des solutions inclusives afin que les filières puissent résister aux facteurs de perturbation et aux chocs saisonniers, tels que l'instabilité des prix.
32. Dans l'ensemble, le PAM collaborera avec des partenaires, dont des acteurs locaux et nationaux, à l'élaboration, au maintien dans la durée, à la reproduction et à l'extension à plus grande échelle des mesures requises pour améliorer et diversifier les moyens d'existence, au point où ses interventions ne seront plus requises. Dans le cadre de la promotion de la restauration des agroécosystèmes, par exemple, il rassemblera les communautés et les autorités locales concernées, des agents de vulgarisation et des organismes techniques afin qu'ils travaillent ensemble à l'élaboration de modèles pratiques et modulables visant à protéger et à optimiser le potentiel productif des terres agricoles, ainsi qu'à amortir les impacts des phénomènes météorologiques extrêmes.

Effet direct 3: Les acteurs locaux et nationaux sont mieux à même d'aider les personnes et les communautés à se préparer aux chocs, à s'en prémunir et à s'en relever

33. Dans la plupart des pays où le PAM intervient, nombreux sont celles et ceux qui n'ont pas les capacités et le soutien nécessaires pour se préparer aux chocs, s'en prémunir et s'en relever. Lorsque des mesures de prévision et de préparation sont prises face aux chocs, des stratégies peuvent être mises en place pour rétablir et préserver la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence²³. Les acteurs nationaux sont les mieux placés pour offrir ce soutien aux personnes et aux communautés, et le fait d'ancrer localement des mécanismes et systèmes de préparation, de protection et de relèvement pose les jalons nécessaires à la pérennisation des acquis en matière de résilience.
34. Le PAM exploitera et renforcera les capacités des acteurs locaux et nationaux en vue de la préparation aux chocs. Conformément à sa stratégie en matière de protection sociale²⁴, il travaillera avec les pouvoirs publics sur les registres des services sociaux, le but étant d'améliorer les processus de ciblage et d'enregistrement pour une intervention plus rapide en cas de crise. Il appuiera l'élaboration de protocoles de préparation aux situations d'urgence et de planification des interventions d'urgence au niveau national et, par l'intermédiaire de ses services d'alerte rapide et d'évaluation, il collaborera avec les pouvoirs publics et les partenaires afin d'alerter les communautés en cas de choc imminent et de déclencher des mesures de préparation au niveau local. Au titre des mesures d'anticipation, une assistance inclusive sera fournie aux populations avant la survenue des chocs de sorte à protéger les personnes, les actifs et les moyens d'existence et à réduire au minimum les pertes. Le PAM continuera d'appuyer la transposition à plus grande échelle des programmes d'anticipation et, si possible, les reliera aux filets de sécurité en place et les intégrera aux systèmes nationaux de protection sociale.
35. Immédiatement après la survenue d'un choc qui n'était pas prévu et pour lequel il n'existe aucun dispositif d'atténuation, le PAM promouvra le lancement d'une action humanitaire rapide pour en réduire l'impact. Il favorisera, si possible, la conduite d'interventions plus efficaces en acheminant l'aide humanitaire au moyen de filets de sécurité nationaux réactifs face aux chocs. Il aidera les gouvernements à obtenir des financements pour les risques afin d'appuyer la mise en place d'une action rapide efficace et d'une assistance à des fins de protection pendant les crises. En outre, il prêtera son concours aux pays dans le cadre de l'élaboration de systèmes de suivi permettant de déclencher l'allocation de fonds dès que certains seuils sont atteints.
36. Les interventions conduites par le PAM face aux crises doivent être conçues de sorte à poser les jalons des programmes intégrés à long terme en faveur de la résilience. Par exemple, il peut s'agir de donner la priorité aux transferts monétaires par téléphonie mobile dans les situations d'urgence, car ceux-ci sont susceptibles de favoriser l'inclusion financière des femmes, de stimuler l'économie locale et d'encourager le secteur privé à assurer la connectivité et une offre de services en milieu rural. Par l'entremise d'achats locaux et de programmes de transferts de type monétaire, le PAM peut aussi dynamiser les marchés locaux et les acteurs des chaînes d'approvisionnement intervenant sur le dernier kilomètre, comme les détaillants, les boulangers et les exploitants de cuisines professionnelles.

²³ Voir par exemple [GAR Special Report 2023: Mapping Resilience for the Sustainable Development Goals](#).

²⁴ PAM. 2021. [Stratégie du Programme alimentaire mondial en matière de soutien à la protection sociale](#).

37. Au lendemain d'une crise – et conformément aux objectifs fixés pour l'effet direct 2 de la présente politique –, le PAM accélérera les efforts de relèvement en continuant d'investir dans la remise en état des actifs vivriers et des infrastructures commerciales et rurales essentielles, telles que les installations de stockage de vivres et les routes de desserte, afin d'améliorer l'accès aux marchés et aux services. Le PAM contribuera en outre aux efforts communautaires d'atténuation des catastrophes, visant par exemple la construction de murs de soutènement ou l'aménagement de terrasses à flanc de colline dans les zones à risque d'inondation et de glissement de terrain. Reconstruire en mieux permet d'accroître la robustesse des infrastructures et des moyens d'existence face aux chocs futurs.

Trajectoires de changement

Le PAM assurera en priorité l'intégration, la stratification et l'échelonnement de ses programmes

38. Le renforcement de la résilience individuelle, communautaire et systémique ne peut venir d'une seule intervention, d'une seule institution ou d'un seul secteur. Des actions multisectorielles, intégrées et durables, menées pour les trois effets directs de la présente politique et en collaboration avec des partenaires, sont nécessaires pour faire face à des chocs, à des risques et à des vulnérabilités complexes et multifformes. En outre, alors que les crises s'enlisent et se complexifient, le PAM ne peut se contenter d'interventions linéaires. Des méthodes souples et itératives s'imposent pour assurer une certaine continuité entre les interventions humanitaires et les mesures d'appui à long terme. À cet égard, le PAM:
- nouera des partenariats et des collaborations durables sur les plans financier et institutionnel, notamment avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux, afin de permettre la mise en place de programmes intégrés et efficaces au carrefour entre l'action humanitaire, le développement et la paix;
 - appliquera des outils de ciblage coordonnés et collaboratifs, tels que l'analyse intégrée du contexte, pour cerner les zones géographiques et les communautés prioritaires où les initiatives multisectorielles de renforcement de la résilience et les ressources associées doivent être concentrées. Les mêmes personnes, communautés et zones géographiques seront ciblées sur des périodes pluriannuelles, dans le cadre de programmes intégrés menés à une échelle suffisante pour surmonter les obstacles qui se présentent²⁵;
 - décloisonnera l'aide humanitaire et les actions à long terme, conformément à la recommandation du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, laquelle préconise de donner la priorité à la "prévention permanente, au développement chaque fois que possible, et à l'action humanitaire si nécessaire". Le PAM, au moyen de ses plans stratégiques de pays, fera le lien entre les programmes d'avant-crise et d'après-crise en stratifiant et en échelonnant ses interventions et celles de ses partenaires, de sorte à articuler les mesures d'anticipation, les interventions face aux crises, le relèvement rapide et les efforts de renforcement de la résilience;

²⁵ Bien que les programmes intégrés en faveur de la résilience puissent être initialement conçus pour être exécutés à une échelle relativement petite (par exemple pour tester l'approche retenue et mobiliser des financements additionnels, des appuis et des partenariats), il est important que la logique de reproduction à plus grande échelle figure parmi leurs paramètres clés dès le stade de la conception.

- veillera à ce que les ensembles d'interventions soient adaptés aux priorités, aux besoins et aux capacités spécifiques des différents groupes au sein des communautés;
- adoptera des programmes souples et adaptatifs, tenant compte de l'instabilité des environnements opérationnels et des risques. Les programmes du PAM intégreront des mesures d'urgence et des mécanismes d'intervention, permettant d'ajuster les programmes en cas de choc de grande envergure pendant la phase de mise en œuvre.

Le PAM adoptera des approches participatives et axées sur la personne humaine

39. Le PAM adopte des approches axées sur la personne humaine et promeut la concertation à l'échelle locale pour s'assurer que les programmes sont conçus aux côtés et au profit des personnes avec lesquelles il travaille. À cet égard, le PAM:

- confortera l'interprétation et l'utilisation de la démarche d'analyse axée sur la personne humaine, afin d'étayer la conception, l'exécution, le suivi et l'accompagnement institutionnel des programmes. Cette démarche prévoit une analyse différenciée par sexe, qui permet de mieux comprendre les causes sous-jacentes de l'exposition accrue des femmes et des filles aux chocs, et encourage la ventilation des données et le recours à des méthodes qualitatives pour évaluer les effets variés des chocs sur différents groupes de population;
- aura davantage recours aux approches de planification communautaire participative, qui donnent aux parties prenantes clés les moyens de cerner leurs propres priorités, défis et solutions pour mieux gérer les chocs et les facteurs de perturbation. La participation effective de tous les groupes de population – en particulier, des femmes, des filles, des personnes marginalisées et des jeunes – garantit que les programmes sont conçus pour améliorer l'accès équitable aux ressources, aux moyens et aux possibilités;
- établira des comités – composés de femmes, de jeunes, de personnes âgées et de personnes marginalisées –, chargés du suivi et de la supervision de la mise en œuvre des programmes;
- travaillera en partenariat avec des acteurs nationaux et locaux et les dotera de moyens renforcés pour intégrer les approches axées sur la personne humaine et appuyer les politiques, cadres et prestations de services qui remettent en cause la discrimination sexiste, les normes sociales préjudiciables et les obstacles structurels, et promeuvent l'égalité et l'inclusion.

Le PAM veillera à ce que ses programmes soient adaptés à chaque contexte, soient fondés sur des données factuelles et tiennent compte des risques de conflit

40. Le PAM a accès à une mine de données internes et externes qui peuvent être utilisées pour ajuster les programmes en faveur de la résilience aux contextes locaux, infranationaux et nationaux, y compris dans les zones rurales, périurbaines et urbaines, et dans les contextes de déplacement. Le PAM s'emploiera à faire en sorte que le contexte et les risques soient pris en compte lors de la conception et de l'exécution des programmes. Pour ce faire, il analysera les différentes incidences qu'ont les chocs et les facteurs de perturbation sur divers groupes de population, mettra en évidence les capacités manquantes pour y faire face et évaluera ses propres atouts et ceux que ses partenaires peuvent exploiter pour remédier aux problèmes détectés. À cet égard, le PAM:

- mettra à profit ses propres capacités d'analyse et d'évaluation ainsi que celles de ses partenaires pour produire des informations au service de l'alerte rapide et étayer la conception et la gestion adaptative des programmes. Cette approche globale portera notamment sur la sécurité alimentaire et la nutrition; les facteurs de vulnérabilité, les risques et les chocs; et les caractéristiques des marchés et les facteurs économiques;
- tiendra compte des risques de conflit dans ses programmes et opérations, en veillant, tout au moins, à ce que l'assistance fournie n'exacerbe pas involontairement les conflits et à ce que les possibilités de contribution à la paix soient recensées et mises à profit;
- plaidera vigoureusement pour la réalisation d'analyses complémentaires conjointes, en invitant les acteurs concernés à développer une lecture partagée du contexte et des besoins, au moyen d'outils globaux de conception des programmes, tels que l'approche à trois niveaux. Si une analyse conjointe n'est pas réalisable, le PAM s'engagera à utiliser les analyses existantes;
- mettra à profit son corpus de données factuelles et utilisera les données et enseignements disponibles aux niveaux national et international pour aligner la conception de ses programmes sur les approches de programmation en faveur de la résilience réputées efficaces. Le PAM gèrera les programmes de manière adaptative, s'appuyant sur le suivi en continu des risques, l'alerte rapide et le suivi régulier²⁶, afin de fournir aux décideurs les informations dont ils ont besoin pour gérer les risques selon une approche itérative, ajuster les plans et s'assurer que les programmes demeurent agiles et pertinents face à l'évolution des circonstances et des besoins des personnes, des communautés et des systèmes au service desquels il travaille;
- échangera des renseignements sur les résultats, les enseignements tirés et les meilleures pratiques, le cas échéant, avec les acteurs locaux et nationaux concernés afin de mettre à profit leur savoir-faire et de parvenir à un consensus sur la façon dont les données peuvent être utilisées pour étayer la conception des programmes.

Le PAM encouragera les partenariats collaboratifs et jouera à cet égard son rôle de rassembleur

41. Le renforcement de la résilience exige une solide coordination et l'établissement de partenariats collaboratifs, afin que des synergies puissent être dégagées entre les acteurs intervenant dans les différents lieux, secteurs et systèmes interconnectés, dont les systèmes alimentaires²⁷. Le PAM joue un rôle majeur de rassembleur au sein de l'espace humanitaire, un rôle qu'il peut mieux mettre à profit pour appuyer l'ancrage local et la mise en relation des parties prenantes du secteur humanitaire, du développement et de la paix. Le travail que mène le PAM avec le module mondial de la sécurité alimentaire, qu'il codirige avec la FAO, illustre bien ce rôle de rassembleur. À cet égard, le PAM:

- garantira l'harmonisation et la mise en cohérence de ses initiatives en faveur de la résilience avec les priorités, les programmes et les cadres nationaux et locaux, ainsi qu'avec les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable;

²⁶ Ce suivi régulier porte entre autres sur les risques de conflit, l'économie et les marchés.

²⁷ Lignes directrices communes des Nations Unies pour aider à bâtir des sociétés résilientes.

- participera activement aux mécanismes de coordination, notamment dans le cadre des initiatives interorganisations et de celles pilotées par les pays et les communautés. Ces mécanismes contribuent à sortir de la logique de cloisonnement institutionnel et facilitent l'élaboration de programmes communs et complémentaires, grâce à la formation de coalitions stratégiques, opérationnelles et représentatives. Les activités conjointes d'évaluation, de planification, de mise en œuvre, d'apprentissage et d'échange de connaissances seront encouragées par le biais de ces coalitions;
- lorsqu'il ne possède pas le savoir-faire ou le mandat requis, prendra des initiatives pour cerner et mobiliser les parties prenantes concernées afin de répondre à des chocs et facteurs de perturbation et de vulnérabilité multifformes et d'appuyer la réalisation d'effets directs durables à long terme, qui perdurent même une fois qu'il a progressivement mis fin à ses activités.

Le PAM exploitera et renforcera les capacités locales et nationales au service de l'impact, de la durabilité et de la transposition à plus grande échelle

42. Les interventions destinées à aider les personnes et les communautés à renforcer leur résilience doivent s'inscrire dans le cadre d'initiatives pilotées au niveau national et local. L'établissement de partenariats avec les autorités nationales, infranationales et locales, les acteurs des systèmes alimentaires, les organisations communautaires et les groupes à vocation représentative, ainsi que le renforcement de leurs capacités, favorisent la prise en main des programmes à l'échelle locale et leur pertinence au regard des priorités et des besoins locaux. La participation des acteurs locaux à tous les niveaux et dès les premières étapes des programmes facilite également une transition harmonieuse lorsque le soutien du PAM n'est plus requis. À cet égard, le PAM:
- évaluera les capacités locales et nationales afin de mettre au point des approches sur mesure et adaptées à chaque contexte, exploitant les capacités existantes et comblant les lacunes. Il appuiera le renforcement des capacités et offrira des espaces d'échange des connaissances dans les différents domaines techniques et thématiques, dont l'autonomisation des femmes, la gestion des risques de catastrophe et des crises, les moyens d'existence, le renforcement des systèmes de protection sociale et l'appui aux chaînes d'approvisionnement. Si possible, il utilisera et renforcera les processus et systèmes locaux et nationaux en place pour protéger les populations en temps de crise, gérer les risques, appuyer le relèvement et renforcer la résilience;
 - fera appel aux connaissances locales et au savoir-faire des communautés, ainsi qu'à un réseau d'instituts de recherche et d'établissements universitaires, afin d'appuyer, de compléter et d'étoffer ses propres capacités et celles des institutions gouvernementales et des organisations non gouvernementales. Il s'agira notamment de renforcer le pouvoir d'action des dépositaires des connaissances et pratiques traditionnelles susceptibles d'enrichir les programmes, et de collaborer avec des universités à la mise au point de programmes de formation des formateurs et d'enseignement universitaire sur l'élaboration de programmes en faveur de la résilience;

- prévoira une stratégie claire de transfert au niveau local et national des programmes en faveur de la résilience, à mesure du retrait progressif de ses activités. Le PAM renforcera les capacités organisationnelles, opérationnelles et directives aux niveaux local et national afin de permettre l'adoption et la transposition à plus grande échelle de programmes de renforcement de la résilience, produisant des résultats pérennes à long terme.

Leviers

Partenariats

43. Aucun acteur ne peut à lui seul renforcer en tous points la résilience systémique et intersystémique; pour y parvenir, il faut s'appuyer sur un large éventail de partenariats²⁸. Le PAM réaffirme sa détermination à nouer et à développer des partenariats stratégiques et opérationnels solides avec les gouvernements, les communautés, les acteurs locaux et nationaux, d'autres entités des Nations Unies, des universités, des organismes régionaux, des institutions financières internationales et des donateurs, afin d'obtenir des résultats communs sur le front de la résilience.
44. L'impulsion donnée par les pouvoirs publics dans le cadre des initiatives de renforcement de la résilience favorise l'adoption d'une approche globale à l'appui des objectifs nationaux, qui rassemble des partenaires de multiples secteurs. Le PAM considère que les gouvernements jouent un rôle central dans le renforcement de la résilience et continuera de collaborer avec les autorités nationales, infranationales et locales, en s'alignant sur leurs priorités et en adaptant son aide de sorte à appuyer les actions gouvernementales visant à produire des résultats plus inclusifs, plus équitables et plus durables. Le PAM reconnaît qu'il peut être difficile de s'engager aux côtés des gouvernements dans les situations de crise prolongée, en particulier dans les situations de conflit ou les environnements politiquement sensibles. Dans ces contextes, l'action du PAM sera fonction des difficultés et des possibilités d'action.
45. Les collectivités et les acteurs locaux interviennent en première ligne, sont plus proches des personnes dans le besoin et ont une meilleure connaissance du contexte local que le PAM. Ce dernier collabore avec un large éventail d'organisations locales de femmes et de jeunes et d'organisations de la société civile ainsi qu'avec une gamme de plus en plus vaste d'acteurs du secteur privé, et consentira des investissements pour renforcer le pouvoir d'action de ces groupes et maximiser leurs capacités, afin de faire en sorte que les programmes en faveur de la résilience soient plus efficaces, davantage pilotés au niveau local et plus durables.
46. Le PAM continuera de nouer et de cultiver des partenariats et de rechercher des complémentarités avec d'autres entités des Nations Unies, en particulier avec la FAO et le FIDA dans les domaines de l'agriculture, du développement des filières, de la gestion des ressources naturelles, de l'alerte rapide, de la gestion des risques, des mesures d'anticipation, des services financiers et des systèmes alimentaires résilients; avec l'UNICEF pour la nutrition, l'éducation, la protection sociale et l'eau et l'assainissement; avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement concernant la gestion de l'eau et la restauration de l'environnement; avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour les contextes de déplacement; et avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population

²⁸ Organisation des Nations Unies. 2020. *Lignes directrices communes des Nations Unies pour aider à bâtir des sociétés résilientes*.

concernant les programmes de nature à transformer la dynamique des relations entre les femmes et les hommes; ainsi qu'avec des organismes techniques tels que l'Agence allemande de coopération internationale pour l'adaptation aux changements climatiques, la résolution des conflits et la cohésion sociale.

47. L'établissement de partenariats régionaux est essentiel pour faciliter le renforcement des capacités dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, ce qui permet d'ouvrir des espaces propices au partage des enseignements entre les pays, à la création de coalitions opérationnelles et à l'élaboration de politiques nationales. D'autres cadres de partenariat, tels que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique de l'Agence de développement de l'Union africaine, l'Initiative panafricaine de la Grande muraille verte et les liens noués avec d'autres instances régionales, sont importants pour l'action menée par le PAM en faveur du renforcement de la résilience, notamment pour ce qui est de l'alerte rapide, de la préparation, de la gestion des risques et de l'adaptation aux changements climatiques.
48. Les universités, les instituts de recherche et les organisations détentrices de savoirs sont aussi des partenaires essentiels pour la production de données factuelles, le renforcement des capacités des acteurs locaux et le partage de savoirs et d'expérience. Le PAM collaborera avec des universités nationales et internationales et renforcera sa présence au sein des plateformes mondiales qui produisent et échangent des connaissances.

Données, recherche et éléments factuels

49. Il est essentiel de produire des données, des études et des éléments factuels solides pour concevoir des programmes, formuler des politiques, et prendre des décisions de financement et des mesures robustes. Lors de la conception de programmes en faveur de la résilience, le PAM s'appuiera sur des données factuelles pour déterminer les approches qui fonctionnent et s'inspirera notamment des enseignements tirés de précédents projets. Il fera également appel à des ressources telles que les prévisions climatiques, afin de favoriser l'alerte rapide, les mesures d'anticipation et les interventions rapides. L'imagerie satellitaire et aérienne facilite l'évaluation de l'état des ressources naturelles. Le suivi et l'analyse saisonniers contribuent à l'évaluation des effets qu'ont les chocs économiques et climatiques et ceux induits par les conflits sur la sécurité alimentaire.
50. Le PAM promouvra l'adoption d'une approche organisationnelle vis-à-vis de la production de données factuelles sur la résilience, s'appuyant sur de multiples sources de données pour évaluer si ses programmes améliorent la capacité des personnes, des institutions et des systèmes à gérer les chocs et les facteurs de perturbation. Il cherchera avant tout à mettre à profit le suivi régulier, en utilisant les indicateurs de son Cadre de résultats institutionnels. D'autres sources de données, telles que les démarches qualitatives, les études spécialisées, les examens et les évaluations, faciliteront la compréhension des co-avantages générés par les programmes, de leur efficacité, de leur rapport coût-efficacité et des domaines à améliorer. Aux côtés d'instituts de recherche partenaires clés, le PAM investira dans une méthode de mesure afin d'évaluer sa contribution à la réduction des besoins en matière d'assistance alimentaire humanitaire pendant et après les crises.
51. Le PAM encouragera la production en temps voulu de données factuelles, au service d'un objectif, en veillant à aligner son action sur les priorités des principales parties prenantes des programmes en matière d'obligation de rendre compte de l'action menée et d'apprentissage. Ces efforts seront conformes et intégrés aux processus réguliers de production de données factuelles au niveau national, tels que le suivi régulier et les évaluations de plans stratégiques de pays, ce qui permettra d'optimiser l'utilisation des données et des ressources disponibles et d'éviter les doubles emplois.

52. Le PAM améliorera l'accès aux données factuelles, ainsi que leur partage et leur utilisation. Des synthèses seront établies pour jeter un éclairage sur les approches qui fonctionnent, pour qui et dans quels contextes. Les données factuelles relatives à la résilience seront accessibles via un registre en ligne, et une culture du partage des données sera encouragée par l'intermédiaire de communautés de pratique, le but étant d'améliorer la prise en compte et l'utilisation des données factuelles à l'appui de la prise de décisions stratégiques et de l'élaboration de programmes améliorés en faveur de la résilience.

Activités de financement

53. Pour renforcer la résilience, il faut disposer de sources de financements pluriannuels souples, assurant un soutien dans la durée. Le PAM conjuguera et échelonnera les financements accordés par diverses sources – fonds pour l'action humanitaire, le développement, la consolidation de la paix et le climat – pour contribuer à la mise en place de modalités de financement pluriannuelles, souples, prévisibles et intersectorielles, essentielles au succès des programmes de renforcement de la résilience. La proposition de valeur du PAM, ses programmes de qualité et sa capacité à démontrer les résultats de son action dans des contextes opérationnels très complexes continueront de jouer un rôle crucial dans la mobilisation de financements en faveur de la résilience.
54. Le PAM s'attachera à développer, à diversifier et à coordonner les sources de financement en faveur de la résilience, de concert avec les donateurs et les partenaires, dont ceux attachés aux conventions de Rio sur les changements climatiques, la diversité biologique et la lutte contre la désertification, compte tenu de leur incidence critique sur le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il travaillera notamment avec les gouvernements des pays dans lesquels il intervient, les gouvernements et organismes donateurs, les organisations philanthropiques, les entités du secteur privé et les institutions financières internationales, ainsi qu'avec les fonds multilatéraux pour le climat, les responsables des budgets affectés au climat et au développement et les instruments de financement novateurs. Des efforts rationalisés seront consentis pour faire en sorte que les équipes du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays collaborent en vue de la mobilisation de financements, de sorte à maximiser la portée, la couverture et les résultats des programmes du PAM au travers de fonds communs.
55. Le PAM multiplie ses partenariats avec les institutions financières internationales afin d'appuyer les priorités nationales en matière de résilience et est parvenu à mobiliser des financements dans le cadre de projets nationaux financés par ces dernières, ainsi que par le biais des contributions directes qui lui sont accordées (selon les besoins, dans certaines situations de fragilité et de conflit). Le PAM entend continuer de renforcer ses liens de partenariat avec les banques multilatérales et bilatérales de développement, importants bailleurs d'aide des pays en développement, faisant appel à leurs propres fonds et initiatives, aux fonds d'affectation spéciale administrés pour le compte des donateurs et aux possibilités de financement mixte et de cofinancement générées grâce à la capacité des banques à mobiliser des financements tant publics que privés.

56. Le financement de l'action climatique est une importante source de financement pour les initiatives en faveur de la résilience, compte tenu des liens entre résilience et adaptation aux changements climatiques, et de la part croissante des financements internationaux allouée à ce secteur par les gouvernements, les autres partenaires et les donateurs. Conformément à sa politique en matière de changements climatiques, le PAM continuera de collaborer avec des institutions financières internationales – importants bailleurs de fonds pour le climat dans les pays en développement – ainsi qu'avec les grands fonds multilatéraux pour le climat, tels que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation, auprès desquels le PAM bénéficie du statut d'entité accréditée. La collaboration engagée par le PAM avec ces entités permet d'orienter plus facilement les ressources pour le climat et la résilience vers les communautés vulnérables, notamment dans les contextes de fragilité.

Compétences et savoir-faire

57. La mise en place de programmes modulables et de qualité en faveur de la résilience ne peut se faire sans le développement, l'approfondissement et le maintien des compétences et du savoir-faire. Il est essentiel de promouvoir une culture de partage de la responsabilité et de collaboration dans tous les domaines fonctionnels du PAM et dans les relations avec les partenaires, pour permettre une meilleure intégration des programmes. Dans la mesure où il est fondamental de faire progresser l'égalité femmes-hommes pour renforcer la résilience, le personnel du PAM doit posséder des compétences renforcées dans les domaines de résultats axés sur la personne humaine, notamment pour ce qui concerne l'égalité femmes-hommes, la protection et l'inclusion sociale.
58. Le PAM veillera en priorité à ce que ses employés travaillant dans ses différents domaines fonctionnels aux niveaux mondial et régional, dans les bureaux de pays, sur le terrain et avec les partenaires opérationnels aient des capacités renforcées et une même conception de la notion de résilience²⁹. La priorité sera donnée au renforcement des capacités au niveau local, au travers de l'élaboration et de l'introduction d'orientations pratiques sur la mise en place de programmes intégrés de renforcement de la résilience et la production de données factuelles sur la résilience. Un appui technique sera fourni en continu sous forme de formations théoriques et pratiques, de webinaires et d'ateliers internationaux, régionaux et nationaux, d'échanges de personnel et de missions conjointes sur le terrain. Dans la mesure du possible, le PAM travaillera en partenariat avec des universités nationales afin de constituer un noyau de spécialistes locaux, nationaux et régionaux à même d'appuyer, de compléter et de renforcer ses propres capacités et celles des institutions gouvernementales et des organisations non gouvernementales pour ce qui est de la conception et de la mise en œuvre de programmes en faveur de la résilience intégrés et fondés sur des données factuelles.

²⁹ Cela s'applique notamment aux membres du personnel travaillant dans les domaines suivants: programmation, suivi et évaluation, chaînes d'approvisionnement, partenariats, gestion financière et budgétisation.